

NOUVEAU : ESPACE DE TRI POUR LES LOCATAIRES !



CONSULTEZ
LE GUIDE
DU TRI

ENNUYÉ PAR VOS ENCOMBRANTS ?




APPELEZ LA RESSOURCERIE !



LA RESSOURCERIE, C'EST QUOI ?

C'est un service **gratuit** qui se déplace chez vous, sur rendez-vous, pour collecter vos biens en bon ou mauvais état (le mobilier, les matelas, les canapés, le bois et les métaux, petits et gros électroménagers, etc ...).

COMMENT PROCÉDER ?

-  Faites la liste des objets ou encombrants à enlever
-  071/47.57.57 @ www.revalsambre.be
 Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

OPÉRATION CITÉ PROPRE DANS VOTRE QUARTIER!

Chaque année, les opérations de propreté viennent à vous ! Pour améliorer votre cadre de vie, lutter contre l'encombrement des espaces communs, réduire les risques... et pour réduire vos charges ! Prochaines dates: www.lasambrienne.be

⚠ CET ESPACE DE TRI N'EST PAS UN RECYPARC !

Si vous devez vous débarrasser d'autres types de déchets, vous devez les rapporter au recyparc. Ils sont ouverts du **mardi** au **vendredi** de 10h15 à 18h00 et le **samedi** de 9h15 à 17h30.

Les recyparcs sont des sites spécialement aménagés pour permettre la collecte sélective de différents déchets des ménages, il ne s'agit pas de «décharges». Ce sont des outils précieux qui permettent aujourd'hui de recycler un maximum de déchets afin de préserver l'environnement.

Apports quotidiens, tous déchets confondus, limités à :
1 m³ par jour, par véhicule et par usager, tous déchets confondus

RETROUVEZ NOTRE GUIDE
DU TRI DES RECYPARCS
JUSTE ICI AVEC LE QR-CODE







LA LISTE DES RECYPARCS À PROXIMITÉ :

- **Charleroi I (Couillet 1)** - 26, Rue de Marcinelle à 6010 Couillet
- **Charleroi III (Couillet 2)** - Chaussée de Châtelet à 6010 Couillet
- **Gerpinnes (Joncret)** - 100, Rue de Jean-Joseph Piret à 6280 Joncret

UN NOUVEL ESPACE DE TRI POUR MIEUX GÉRER VOS DÉCHETS !

Ce nouvel espace de tri est conçu pour améliorer votre cadre de vie grâce à une nouvelle manière de gérer les déchets. Vous pouvez désormais déposer votre sac blanc et votre sac bleu PMC Tibi, vos verres et papiers-cartons (et dès janvier, votre sac vert) dans l'espace de tri au lieu de devoir les stocker dans votre logement. L'espace de tri remplace les collectes en porte-à-porte. Plus besoin de vous soucier des dates de collectes !

👍 AVANTAGES

-  L'espace de tri se trouve juste **au pied de votre logement**
-  Accessible 7 jours/7
-  Ouverture avec votre clé ou badge
-  Consignes de tri au-dessus de chaque conteneur

⚙️ RÈGLES À RESPECTER



- Uniquement **sacs Tibi conformes et fermés**
- Respect des **règles de tri OBLIGATOIRE**. Suivez attentivement les explications du guide du tri
- Respectez vos voisins et limitez le bruit
- Placez vos déchets dans le conteneur adéquat
- Refermez le couvercle après usage

🚫 ATTENTION

- **INTERDIT** de jeter les déchets dans des **sacs non conformes**. Seuls les sacs blancs et les sacs bleus TIBI sont autorisés. A partir du 1er janvier 2023, les sacs verts Tibi seront également obligatoires pour le tri des déchets organiques
- **INTERDIT** de déposer des déchets **encombrants ou autres que ceux autorisés**
- Le site est sous vidéosurveillance
- Dépôt **INTERDIT** devant les grilles et les conteneurs



DÉCHETS RÉSIDUELS

DÉCHETS NON RECYCLABLES



FILMS FRAÎCHEUR

SEAUX EN PLASTIQUE

SACS D'ASPIRATEUR



VÊTEMENTS USAGÉS

GANTS MÉNAGERS

ÉPONGES USAGÉES



CASSETTES ET CDS

PHOTOS

LITIÈRE MINÉRALE

DÉCHETS D'HYGIÈNE



COTONSTIGES

DÉCHETS D'HYGIÈNE

LANGES

UNIQUEMENT EN SAC BLANC TIBI



Évitez les erreurs les plus fréquentes



RECYPARC



DÉCHETS ORGANIQUES

NOUVEAU !
DÈS LE 01/01/23

SANS EMBALLAGE PLASTIQUE

DÉCHETS DE CUISINE



DÉCHETS ET RESTES ALIMENTAIRES

ÉPILURES DE FRUITS ET LÉGUMES

FILTRES ET MARC DE CAFÉ

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



FLEURS FANÉES

FEUILLES SÉCHÉES

DÉCHETS DE TONTE

AUTRES



LITIÈRE VÉGÉTALE

CARTONS À PIZZA

SERVIETTES, NAPPES ET ESSUIE-TOUT SOUILLÉS EN PAPIER

UNIQUEMENT EN SAC VERT TIBI (BIODÉGRADABLE)



Évitez les erreurs les plus fréquentes



DÉCHETS RÉSIDUELS



PMC Le Nouveau Sac Bleu

VIDÉS, ÉGOUTTÉS, RACLÉS



BOUTEILLES, FLACONS, BIDONS, BARQUETTES, RAVIERS, POTS, TUBES, FILMS, SACS ET SACHETS, EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET CAPSULES DE BOISSON



CANETTES ET BOÎTES DE CONSERVE, BARQUETTES, RAVIERS, AÉROSOLS, COUVERCLES, BOUCHONS ET CAPSULES DE BOISSON



CARTONS À BOISSON

UNIQUEMENT EN SAC BLEU TIBI



N'imbriguez pas les emballages et ne les accrochez pas au sac. Égouttez et aplatissez les bouteilles. Détachez complètement les films des raviers et barquettes

Interdits dans le Nouveau Sac Bleu

Les emballages avec un des pictogrammes suivants et un double bouchon de sécurité :



RECYPARC



PAPIERS-CARTONS

PROPRES, SECS, SANS FILM PLASTIQUE

PAPIERS



JOURNAUX

ENVELOPPES

CARTONS



CARTONS DE LESSIVE

ROULEAUX DE PAPIER TOILETTE

OBLIGATOIRE DE PLIER LES CARTONS



Évitez les erreurs les plus fréquentes



DÉCHETS RÉSIDUELS



BOUTEILLES, BOCAUX, POTS ET FLACONS EN VERRE

VERRE INCOLORE



VERRE COLORÉ



VIDÉS, RACLÉS ET SANS COUVERCLE, NI BOUCHON



Évitez les erreurs les plus fréquentes



RECYPARC